

Recensement de la population à fin 2011

Cap des 173.000 habitants dépassé grâce à la population étrangère

A fin décembre 2011, la population résidente du canton de Neuchâtel affiche une augmentation de 988 personnes, passant de 172.021 habitants à fin 2010 à 173.009 une année plus tard, soit une augmentation de 0,6%. Ces statistiques sont tirées du recensement de la population de fin 2011 organisé par le Service de statistique, réalisé en se basant sur les données des registres des habitants communaux.

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2011				
Population résidente permanente Canton de Neuchâtel	Effectifs à fin décembre		Evolution 2010 - 2011	
	2010	2011	en valeur	en %
Suisses	132 436	132 588	+ 152	+0.11
Etrangers	39 585	40 421	+ 836	+ 2.11
Hommes	83 559	84 088	+ 529	+ 0.63
Femmes	88 462	88 921	+ 459	+ 0.52
Districts				
Neuchâtel	52 588	53 068	+ 480	+ 0.91
Boudry	38 850	38 842	- 8	- 0.02
Val-de-Travers	11 952	11 980	+ 28	+ 0.23
Val-de-Ruz	15 827	15 990	+ 163	+ 1.03
Le Locle	14 103	14 099	- 4	- 0.03
La Chaux-de-Fonds	38 701	39 030	+ 329	+ 0.85
Canton de Neuchâtel	172 021	173 009	+ 988	+ 0.57

Le cap des 173.000 habitants a donc été dépassé à la fin 2011. Ceci est principalement dû à une augmentation des personnes de nationalité étrangère (+836), alors que la variation du nombre de ressortissants suisses est plus faible (+152).

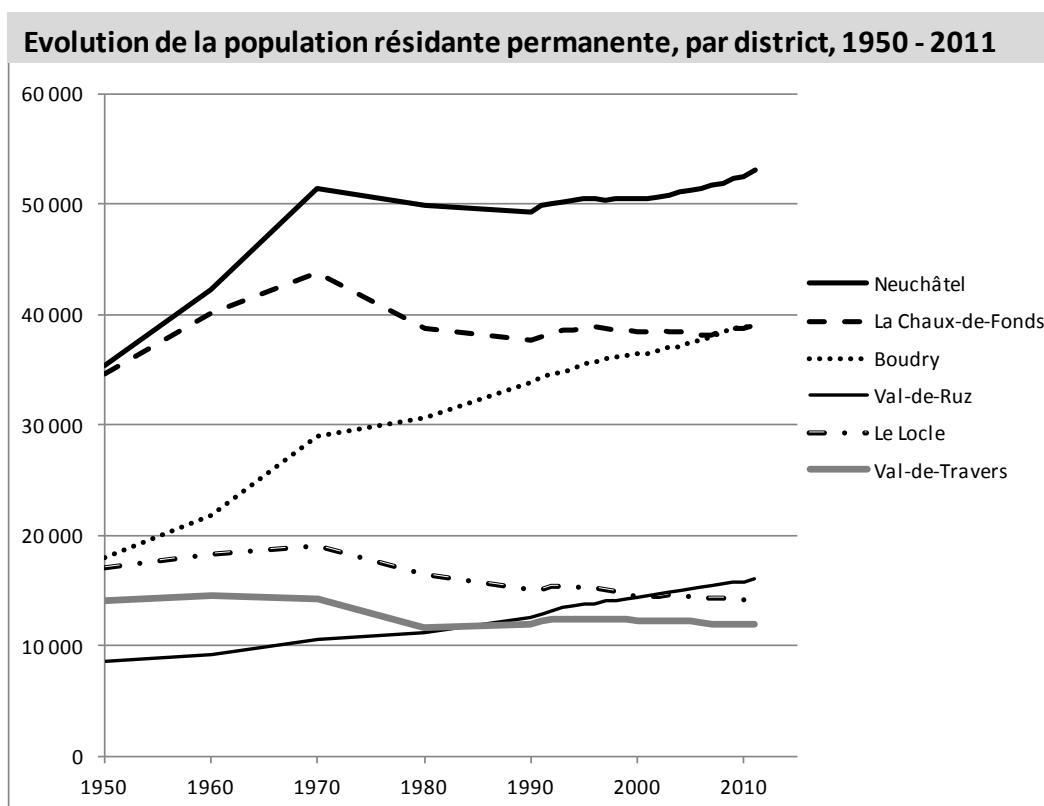
Hausse de la population dans quatre districts

Entre 2010 et 2011, le district qui affiche l'augmentation la plus marquée en termes de chiffres absolus est celui de Neuchâtel avec un gain de 480 habitants (+0,91%). Cependant, en termes relatifs, la hausse de population observée dans le Val-de-Ruz est légèrement supérieure, à +1,02%.

Suivent les districts de La Chaux-de-Fonds (+0,85%) avec une hausse de 329 habitants et celui de Val-de-Travers (+0,23% ou +28 personnes). On peut noter qu'entre 2009 et

2010, ces deux districts avaient perdu des habitants (-87 pour celui de La Chaux-de-Fonds et -21 pour le Val-de-Travers).

Dans les districts du Locle et de Boudry, les évolutions de population entre 2010 et 2011 sont stables, affichant de minimes diminutions de respectivement -4 et -8 habitants.



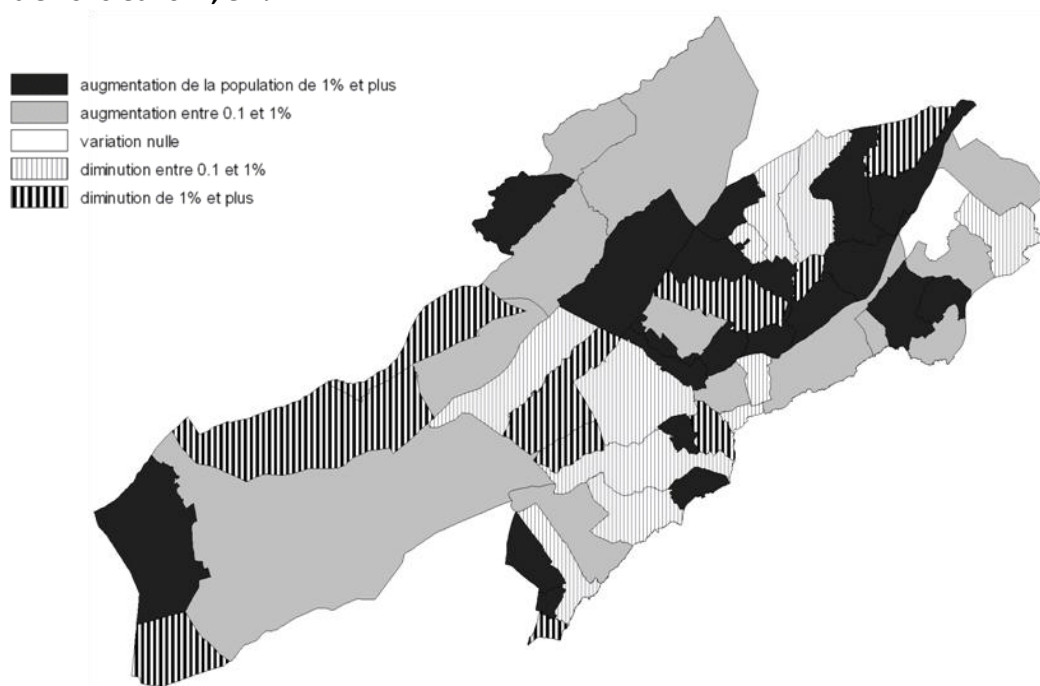
Hausse de population dans 31 communes, baisse dans 22 communes

Sur les 53 communes du canton, à fin décembre 2011, 31 affichent une évolution annuelle du nombre de leurs habitants positive et 22 d'entre elles ont perdu des habitants (28 entre 2009 et 2010).

En chiffres absolus, La Chaux-de-Fonds a connu la plus forte croissance de population, avec 317 personnes de plus par rapport à fin 2010 (+0,8%). Suivent les communes de Neuchâtel (+309, soit +0,9%), de Saint-Blaise (+117, soit +3,7%) et de Cortaillod (+54, soit +1,2%).

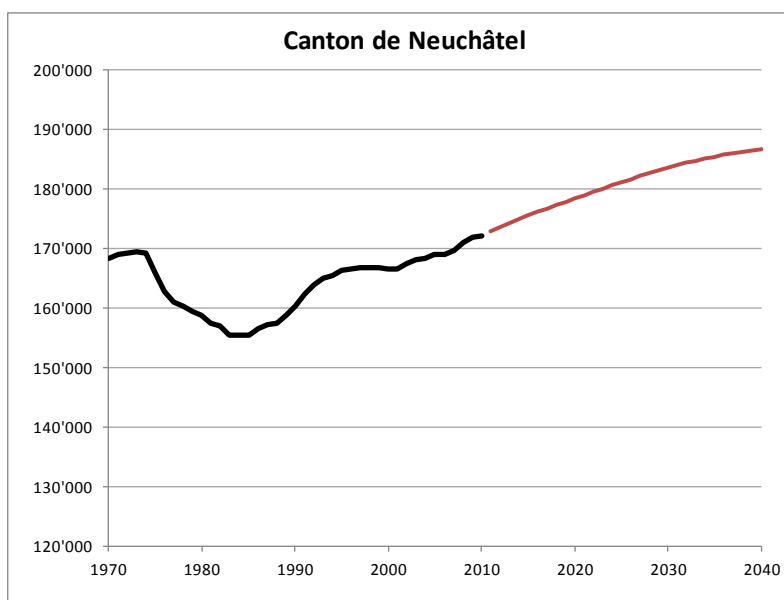
Les communes qui ont perdu le plus d'habitants sont Colombier (-75, soit -1,3%), Boudry (-32, soit -0,6%), Boudevilliers (-32, soit -4,1%), Peseux (-21, soit -0,4%) et Enges (-17, soit -6,3%).

Evolution de la population, par commune, entre 2010 et 2011, en %



Hausse "conforme" aux perspectives des démographes

Cette croissance de population correspond aux perspectives démographiques. Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à un ralentissement progressif de la croissance de la population jusqu'en 2050 environ. En 2040, le canton de Neuchâtel devrait compter près de 187.000 habitants.



Source: OFS, RCP, SCRIS

Augmentation de la population étrangère

L'évolution du nombre de résidents suisses affiche une très légère hausse : +152 entre 2010 et 2011 (soit +0,11%). Quant à la population étrangère, elle a augmenté de 836 personnes, c'est-à-dire de +2,11% en termes relatifs.

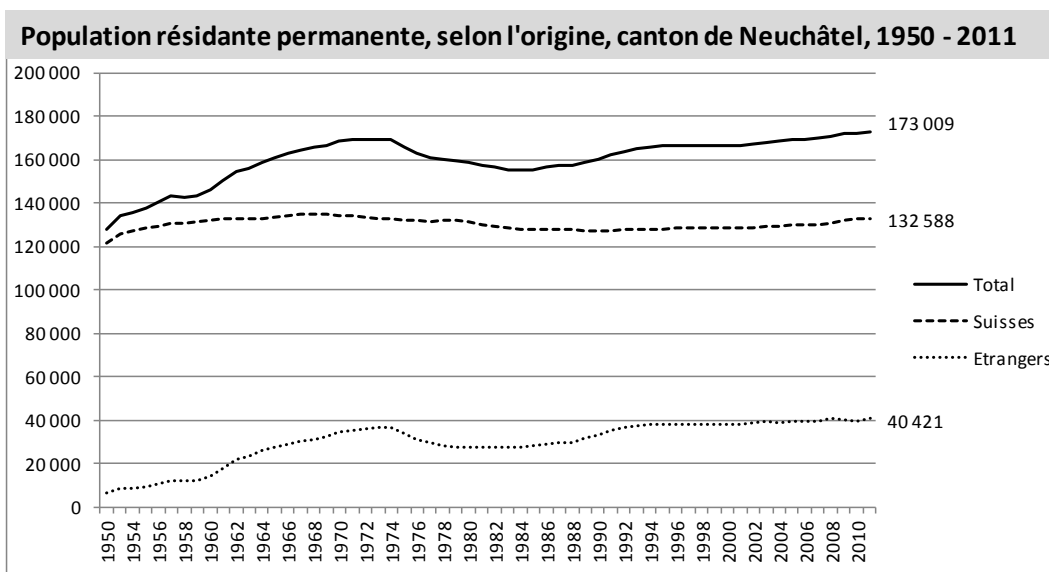
Cette hausse est engendrée principalement par les autorisations de séjour (permis B), +540 personnes (+5,03%), et par les détenteurs d'un permis d'établissement (permis C), +384 habitants (+1,38%). L'augmentation de personnes au bénéfice d'un permis B est vraisemblablement liée à la croissance de l'emploi observée en 2011 dans le secteur secondaire.

Par ailleurs, l'effectif des personnes possédant un permis de courte durée (permis L) a très légèrement augmenté (+16).

Les détenteurs d'une admission provisoire (permis F) ont diminué (-74 personnes), de même que les personnes au bénéfice d'une permis de requérant d'asile (permis N), soit -38.

Population résidante permanente, canton de Neuchâtel

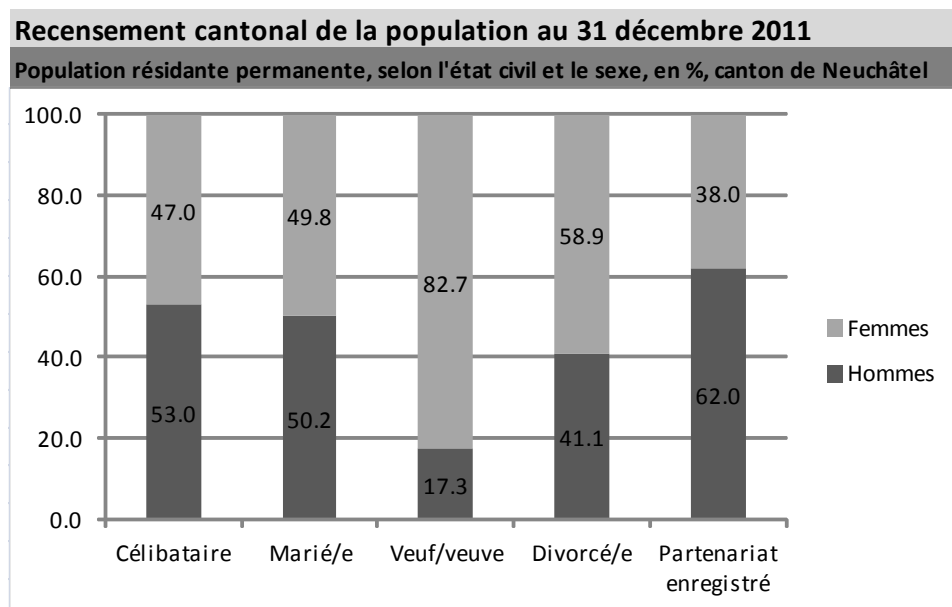
Effectif et variation selon l'origine et le type de permis			
	2010	2011	Variation
Suisses	132 436	132 588	+ 152
Etrangers	39 585	40 421	+ 836
Permis d'établissement (C)	27 758	28 142	+ 384
Autorisations de séjour (B)	10 742	11 282	+ 540
Admissions provisoires (F)	553	479	- 74
Requérants d'asile (N)	248	210	- 38
Séjours de courte durée (L)	281	297	+ 16
Diplomates et fonctionnaires internationaux	3	11	+ 8
Population totale	172 021	173 009	+ 988



Etat civil

En ce qui concerne l'état civil, parmi les 173.009 habitants du canton, 74.040 sont mariés (43%), 72.612 sont célibataires (42%), 10.219 sont veufs (6%) et 15.962 sont divorcés (9%). Ces proportions sont similaires à celles de 2010.

En outre, à fin 2011, 163 personnes sont liées par un partenariat fédéral alors qu'elles étaient 125 en 2010.

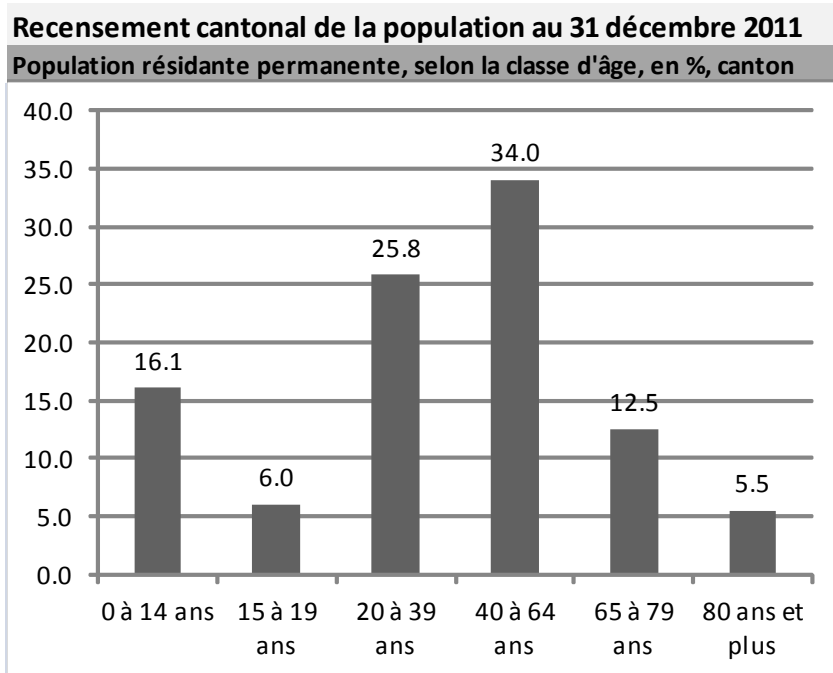


Classes d'âge

A fin 2011, la plus grande partie de la population se trouve dans la classe d'âge des 40 à 64 ans (34%). Les personnes de 80 ans et plus sont les moins nombreuses et atteignent le 5.5% de la population totale.

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2011
Population résidante permanente

Canton, effectif par classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 14 ans	14'281	13'516	27'797
15 à 19 ans	5'351	5'080	10'431
20 à 39 ans	22'252	22'388	44'640
40 à 64 ans	29'234	29'662	58'896
65 à 79 ans	9'743	11'942	21'685
80 ans et plus	3'227	6'333	9'560
Population totale	84'088	88'921	173'009



- Les tableaux détaillés sont disponibles sur le site internet de l'Etat sur www.ne.ch/stat, rubrique "Population". Ils peuvent également être obtenus auprès du Service de statistique.
- Les représentations cartographiques sont disponibles en ligne sur www.ne.ch/cartostat.

Pour de plus amples renseignements:

Sur le plan politique : Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 48 00.

Sur le plan technique : Gérard Geiser, chef du Service de statistique, tél. 032 889 68 22.

Neuchâtel, le 17 février 2012